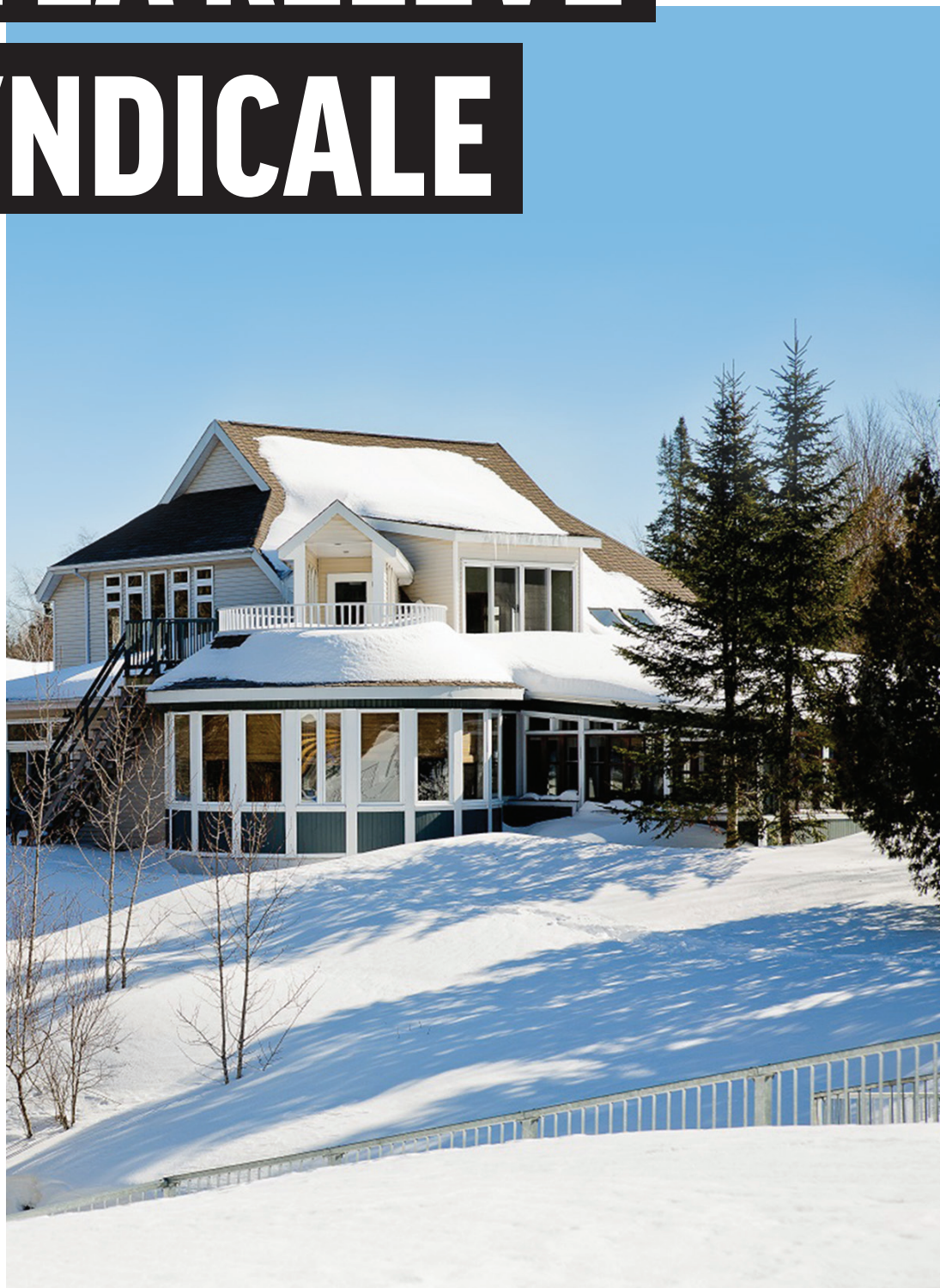


L'ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE



HIVER 2017

L'ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE HIVER 2017

NOUVEAUTÉ SESSION 2 AU 5 FÉVRIER*

JOUR D'ARRIVÉE	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3
À PARTIR DE 15 H ARRIVÉE ET ACCUEIL	9 h 30 à 12 h 30 Être syndiqué en 2017 : vision, valeurs et raisons 17 h à 19 h Soirée-causerie	9 h 30 à 12 h 30 Syndicalisme et CSN 101 17 h à 19 h Soirée-causerie	9 h 30 à 12 h** EN VRAC Rôle et place des jeunes, l'action sociopolitique des syndicats et l'actualité

IMPORTANT : N'oubliez pas d'apporter votre convention collective et vos statuts et règlements !

* Du jeudi 2 février 15 h au samedi 5 février 12 h.

** Un dîner pour souligner la fin de l'École de la relève sera servi.

BUT DE CETTE FORMATION

L'action syndicale et le militantisme dans un syndicat CSN comportent de multiples facettes. Pensons aux assemblées générales, aux mobilisations sociales dans le milieu ou à l'échelle du Québec, à la santé et à la sécurité du travail, aux instances, etc.

Pour que les jeunes puissent s'impliquer dans la prise de décision de leur syndicat, ils doivent être bien outillés, l'information et la formation sont donc essentielles.

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ET QUELLES EN SONT LES PARTICULARITÉS

Cette formation est destinée aux jeunes travailleuses et travailleurs syndiqués de la CSN âgés de 35 ans et moins qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Ils peuvent s'initier aux pratiques syndicales, à l'histoire et aux structures de la CSN, ainsi qu'aux enjeux du syndicalisme. L'actualité politique et syndicale est également commentée et analysée tout au long de la formation.

L'École de la relève syndicale a été fondée par le comité national des jeunes de la CSN, pour les jeunes syndiqués-es. Ce sont les membres du comité qui planifient, organisent et animent la formation. Des invités-es, dont des membres du comité exécutif de la CSN, sont présents à certains moments de la formation.

SOIRÉES- CAUSERIES

Ces soirées viennent compléter la formation en permettant des échanges directs avec, entre autres, des membres du comité exécutif de la CSN et du comité national des jeunes.

FORMULE CAMP DE VACANCES... CONFORTABLE!

Vous résiderez à la Petite Auberge, où vous trouverez des chambres confortables, un bistro chaleureux avec foyer, un sauna et un spa extérieur, et où vous pourrez goûter à une cuisine délectable. Vous aurez ainsi le meilleur des deux mondes : un programme bien étoffé et le plaisir de vous retrouver dans la nature, en compagnie de gens que vous aimez... ou que vous aimerez!

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour participer à la formation, il faut être âgé de 35 ans et moins. Le nombre de places disponibles est limité à 25 personnes par session. Un maximum de deux personnes par syndicat peut participer à chacune des sessions. Le principe de « premier arrivé, premier inscrit » sera appliqué. Par ailleurs, en cas de désistement de personnes inscrites, une liste d'attente sera constituée pour permettre à d'autres jeunes de participer à l'École de la relève.

Il est à noter qu'une personne qui a déjà suivi la formation ou encore l'ancienne « Formation Soleil » ne peut pas s'inscrire à l'École de la relève.

LES COÛTS

Les coûts assumés par les participantes et les participants à l'École de la relève syndicale sont de 125 \$ par personne.

Il n'en coûtera que 50 \$ de plus pour celles et ceux qui désirent être accompagnés de leur famille (conjoint ou conjointe et deux enfants). Des frais supplémentaires de 50 \$ seront demandés pour chaque enfant additionnel.

LE COÛT DE BASE INCLUT

- l'hébergement,
- tous les repas,
- l'accès illimité aux activités de la base de plein air.

POUR VOTRE INSCRIPTION

Voyez le comité exécutif de votre syndicat qui pourra, selon sa décision, assumer :

- les frais d'inscription,
- les frais de transport,
- le coût de votre libération syndicale pour les jours de formation.

VOS ENFANTS

Pendant les formations, les enfants de 5 ans et plus sont pris en charge par les animatrices et les animateurs de la base de plein air. Si vous êtes accompagné d'enfants de moins de 5 ans, il faut nous en avertir.

L'INSCRIPTION EN TROIS ÉTAPES SIMPLES

1 Remplissez le formulaire d'inscription disponible à csn.qc.ca/ecole et imprimez-le.

2 Remettez votre formulaire le plus rapidement possible au comité exécutif de votre syndicat.

3 Le comité exécutif de votre syndicat doit nous retourner votre formulaire et le paiement de votre inscription.

LE CHÉQUE DOIT ÊTRE LIBELLÉ À :

Comité national des jeunes de la CSN
ET ADRESSÉ À :
École de la relève syndicale
a/s Comité national des jeunes de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Nous vous confirmerons votre inscription par téléphone ou par courriel et vous communiquerons les renseignements supplémentaires. Veuillez nous aviser de tout changement de coordonnées.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES INSCRIPTIONS :

9 décembre 2016 à 17 h

Le nombre de places est limité !

POUR PLUS D'INFORMATION

comite.jeunes@csn.qc.ca
csn.qc.ca/ecole
facebook.com/JeunesCSN



INSCRIPTION WEB

CSN.QC.CA/ECOLE